

il les avait distribués. Voilà ceux qui possèdent les trésors de notre prélat. La charité a dissipé tous ses biens, elle l'a rendu prodigue, elle l'a épuisé en faveur des pauvres, jusque là qu'elle l'a fait mourir pauvre, sans qu'il lui reste rien dont il puisse disposer par testament.

Or cette charité ne s'est pas bornée à une seule maison. Car combien de pieux établissements n'a-t-il pas faits à Québec, à Montréal, aux Trois-Rivières et dans un grand nombre de paroisses de ce diocèse. Mais comme ses grands biens ne suffisent pas pour satisfaire sa générosité, que fait-il ? Il intéresse en Europe et principalement à la Cour des personnes de piété qui lui font de grosses aumônes. Il obtient du Monarque pour cette cathédrale un ornement complet digne monument d'une piété et d'une magnificence vraiment royales. Jusqu'au milieu de sa captivité il sollicite des catholiques qui se font secrètement connaître à lui de quoi subvenir aux frais de sa charité qui est insatiable et qui ne craint pas de se rendre importune à ceux auxquels il s'adresse. Après cela, ne nous étonnons pas des inventions de sa charité et des excès où elle l'a porté pour soutenir l'hôpital-général qu'il avait édifié. Ne soyons pas surpris s'il se rendait facile à accorder les dispenses qu'on lui demandait et s'il trouvait par ce moyen de nouveaux fonds à sa charité. C'était un Augustin, un Ambroise, un Charles Borromée, qui eut dépouillé les temples, qui eut épuisé ses trésors et qui eut employé jusqu'aux vases sacrés pour soulager les pauvres. Si l'excès n'a pas échappé à votre critique, souvenez-vous que la charité est un pieux prétexte qui justifie tout et un voile qui couvre jusqu'à nos imperfections. *Caritas operit multitudinem peccatorum.* S'il lui restait quelque chose à expier devant Dieu, c'est à nous chrétiens de soulager notre pasteur, et d'unir nos prières avec celles de l'Eglise qui offre les saints mystères pour le salut de son âme. Mais pourache-